

Editorial

Un été très festif et studieux

Nous venons de vivre un superbe festival des Musicaves : richesse, diversité, qualité de la programmation ont créé des moments inoubliables et d'intenses émotions. C'est la tête encore remplie de sons et de couleurs que nous pensons déjà à la 13^{ème} édition.

Dès à présent, nous attendons avec impatience les événements festifs de l'été : la célébration de la Fête nationale, Jour de Fête à Russilly fin juillet et Givry en Fête le premier week-end de septembre.

Conformément à nos engagements, afin de dynamiser le centre bourg et permettre aux habitants de revenir vivre dans les logements inoccupés, le Conseil municipal a adopté une délibération importante concernant l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat. Cette OPAH sera financée par des aides de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), du département, du Grand Chalon et de la commune de Givry. Elle sera complétée par des aides de la municipalité pour le ravalement des façades de la rue de l'Hôtel de ville et de la rue de la République.

Lors du prochain Conseil municipal, une délibération sera proposée afin de transformer la halte garderie en espace multi-accueil afin de répondre à la demande des parents. Une réunion publique d'information sera organisée le lundi 31 août à 20 h pour présenter les changements importants qui seront mis en place dès début septembre.

Je souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances, moments privilégiés pour se ressourcer, oublier les vicissitudes de la vie et se reposer en famille, entre amis. Mes pensées vont plus particulièrement à celles et ceux qui ne pourront pas partir cet été.

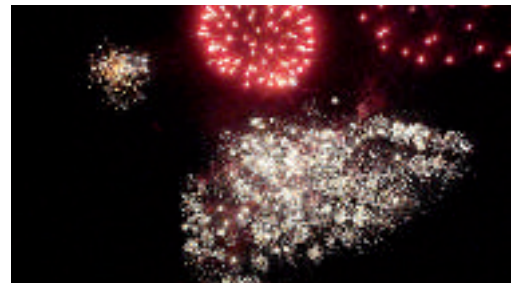
Votre Maire, Daniel Villeret

Givry fête la prise de la Bastille le 13 juillet

Le rendez-vous est fixé Place d'Armes et des Combattants à partir de 21 h 30 pour le départ à 22 h de la traditionnelle retraite aux flambeaux. Harmonie municipale en tête, le cortège passera devant la Résidence des personnes âgées, descendra la rue de la République puis la rue de Cluny et traversera le parking de l'école élémentaire avant de s'élancer vers le complexe sportif en passant par la rue Léocadie Czyz.

Le feu d'artifice sera tiré à 23 h depuis le complexe sportif. La soirée se poursuivra par un bal dans le parc d'Oppenheim où l'US Givry Saint-Désert tiendra une buvette avec buffet.

La Salle des fêtes sera utilisée comme solution de repli en cas de mauvais temps.



Feu d'artifice 2008

Sommaire

Les essentiels du Conseil municipal ■ Pages 2-3

La commune abonde l'OPAH • Praxyval • Nouvelles conventions • Bilan des commissions travaux et urbanisme
Gestion durable de la forêt • Encore la chenille ?

Actualité municipale ■ Page 3

Centre de loisirs • Halte garderie • Modification simplifiée du PLU • Travaux en cours

« Je, tu, il » ■ Page 4

Bol de riz • INAO • Canicule • Contre les cambriolages

Echos communautaires ■ Page 4

Gratuité des transports pour les scolaires et les étudiants

Culture, animations, associations ■ Page 5

Agenda ■ Page 6



Givry en fête, à la rentrée

C'est un «Givry en fête» rénové qui vous attend à la rentrée. Cette année, nous célébrerons le folklore avec des groupes représentant le Brésil, la Pologne, le Mexique et bien sûr la Bourgogne.

Les associations apporteront leur concours pour la restauration et diverses animations. Un défilé, des podiums, un bal, une fête foraine compléteront l'évènement et l'Office de tourisme organisera un marché artisanal.

Pour tout renseignement, contactez l'Office de tourisme au 03 85 44 43 36.

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur www.givry-bourgogne.fr.

Abonnez-vous à l'Infolettre hebdomadaire en cliquant sur « M'abonner gratuitement ».

▲ La commune abonde les subventions de l'OPAH

La municipalité a décidé de compléter financièrement l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) lancée par la communauté d'agglomération dans 19 communes dont Givry. Ainsi les opérations subventionnables bénéficieront d'une aide communale dans les conditions suivantes :

- Pour la rue de la République et la rue de l'Hôtel de ville, une aide de 1 500 € au maximum, pourra être accordée pour des réfections de façades, sans considération de revenu.
- Pour les propriétaires occupants, sur tout le territoire de la commune, une aide de 1 300 € au maximum, pourra être accordée. Ici les revenus des propriétaires seront pris en compte sauf s'il s'agit d'une opération pour sortir un immeuble d'une situation d'insalubrité caractérisée.
- Pour les propriétaires bailleurs, sur tout le territoire de la commune, une prime de 1 000 € pourra être allouée pour les logements vacants depuis plus de 12 mois et remis dans le circuit locatif avec un loyer conventionné ou intermédiaire.

▲ Commission voirie, assainissement et éclairage par Jean-Claude Bobillot

Voirie :

- Réalisation partielle de la voirie pour desservir le nouveau lotissement des Bardouillères (13 maisons).
- Vers l'achèvement du secteur «parking Voie Verte». Il ne reste plus que la signalétique à installer.
- Les travaux de réfection rue du Pré Beau pour 124 000 € HT commenceront début juillet pour s'achever fin août.
- Vers l'achèvement de la voirie de l'ancienne carrière, subventionnée par la communauté d'agglomération.

Assainissement : les travaux en cours au centre bourg devraient être achevés vers le 15 juillet.

Station d'épuration : la commission appels d'offres travaille à la sélection des entreprises pour l'extension et la mise aux normes de la station d'épuration. Pour le renforcement du collecteur d'arrivée, c'est la société Rampa qui a été choisie pour un montant de 170 000 € HT.

Eclairage :

- A compter du 15 juin, l'éclairage public sera coupé entre 1 h et 4 h du matin.
- L'enfouissement des lignes électriques à proximité de l'église de Cortiambles sera réalisé au 4^e trimestre 2009 et celui de la rue des Tamaris est programmé avec le Sydel (Syndicat départemental d'énergie électrique) en 2010.

Bâtiments :

- Salle des fêtes : un WC pour personnes handicapées et une rampe d'accès sont en cours de réalisation.
- Gymnase : les travaux de réfection de la toiture et du sol seront terminés fin août.

Autres réalisations : curage de la lagune de Russilly et du bassin d'orage dénommé «Joblot» ; 1 645 € ont été investis dans le fleurissement... liste non exhaustive.

▲ Commission urbanisme, aménagement du territoire et développement durable

par Didier Marcant

Foncier : régularisation d'acquisitions de terrains relatifs à des modifications de voiries. Les locaux de la DDE ont été achetés. Des locaux situés rue Pasteur et rue de l'Hôtel de ville ont été mis en vente.

Habitat : signature de la charte de l'urbanisme avec le Grand Chalon et participation de Givry au programme de rénovation des immeubles piloté par l'ANAH.

Forêt : mise en place d'un groupe de travail extra municipal (3 conseillers, des représentants associatifs et des professionnels) pour piloter l'exploitation et l'usage de la forêt en relation avec l'ONF.

Développement durable :

- Vers la définition d'objectifs chiffrés relatifs à la charte de l'environnement à laquelle Givry a adhéré.
- Givry collabore au projet communautaire de réorganisation des déchetteries.
- Lancement d'une étude technico-économique pour l'installation d'une chaudière bois communale dans le secteur de la salle des fêtes.

Circulation : mise en place d'un groupe de travail extra municipal pour redéfinir le plan de circulation.

▲ Salle des fêtes : nouvelles conventions pour les Musicaves et les Volontaires du Sang

Pour leurs manifestations, les Musicaves et les Volontaires du Sang bénéficieront de la gratuité de la salle des fêtes.

L'association des Musicaves devra s'acquitter des charges afférentes à l'usage des locaux. Rappelons que cette association génère un engouement local en même temps qu'une attractivité nationale pour son festival de musiques dont nous ne détaillerons pas ici les mérites. Pour la collecte de produits sanguins, la gratuité sera totale. C'est la formalisation d'un dispositif qui existait précédemment et que la municipalité souhaite pérenniser.



▲ Praxyval persiste et signe

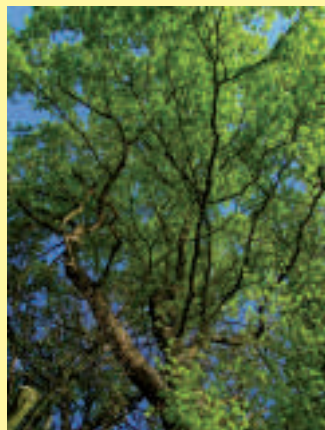
La médiation au Tribunal de grande instance de Chalon a échoué. Qu'en est-il ? Il s'agissait de trouver une issue à la plainte déposée par le maire suite à la construction par Praxyval d'un ouvrage en maçonnerie pour créer une rétention en cas de fuite d'une cuve et une aire de déchargement, cette construction ayant été démolie. Bien que favorable au classement sans suite, le représentant de la DDE présent a maintenu que la construction était illégale. De son côté, le représentant de la société Praxyval a persisté à nier qu'il avait enfreint la loi. En conséquence, le maire de Givry a maintenu sa plainte.

Dernière minute : Le procureur de la République a décidé d'un classement sans suite. La municipalité dispose d'un délai de 3 ans pour faire appel.

▲ Pour une gestion durable de la forêt

Résumé de l'exposé de messieurs Pigneret et Emery de l'ONF à propos de la gestion de la forêt communale.

Confiée à l'ONF, la gestion des 1104 ha de la forêt communale suit un ensemble de règles qui ont été approuvées par la municipalité en 1997 pour une période de 15 ans.



La gestion de la forêt de Givry repose sur le développement durable : on ne coupe pas plus que ce que la forêt produit. Ainsi, depuis 1997, le volume de bois de la forêt a progressé de 29 000 m³. Gérer la forêt, c'est produire du bois d'œuvre et satisfaire les besoins des affouagistes. C'est aussi protéger les paysages et la biodiversité, tout en accueillant le public. Quand on sait qu'il faut 150 ans pour obtenir une futaie régulière avec des bois d'œuvre recherchés, l'ONF joue un jeu

patient, parcelle après parcelle, année après année, tige après tige, pour obtenir des taillis sous futaies et des futaies. Et il ne faut pas se tromper dans la sélection des pousses. En général, on préférera les chênes sessiles aux chênes pédonculés. Les chênes sessiles résistent mieux à la sécheresse tandis que les pédonculés préfèrent la plaine de Saône plus humide.

Sur le plan économique, la forêt rapporte en moyenne 57 € / an / ha, mais en 2009, les prix du bois ont baissé de 30 %.

Ce sera la mission du groupe de travail «forêt» composée de professionnels, de représentants d'associations et de conseillers municipaux, de proposer des objectifs de gestion applicables à notre forêt à partir de 2012.

▲ La chenille redémarre-t-elle ?

L'ONF nous informe qu'il ne sera pas nécessaire de procéder à un nouveau traitement biologique par hélicoptère cette année. En effet, il n'existe pratiquement plus de nids visibles dans la forêt. Cependant, il est illusoire de croire que la chenille a disparu. Elle demeure tapie dans le sol sous forme de chrysalide prête à muer en papillon pour de nouvelles pontes et de nouveaux cocons dans nos arbres. Restons vigilants et éradiquons les cocons visibles.

Actualité municipale

▲ Centre de loisirs : mercredi avec restauration

A partir du 23 septembre 2009, le Centre de loisirs accueillera vos enfants toute la journée du mercredi, avec une restauration à midi.

Les inscriptions se feront du 2 au 4 septembre. Le nombre de places est limité.

Il y a quelques mois, la commission scolaire jeunes composée de Jean-Michel Boivin, Bernadette Comeau, Bernadette Clerget, Valérie Le Dain, Olivier Burat et Nelly Boillot, a décidé d'un commun accord d'ouvrir le Centre de loisirs le mercredi sans restauration. Il s'agissait de permettre

aux enfants de faire une coupure, même minime, en dehors d'une collectivité. Malgré tout, de nombreux parents ont besoin d'un accueil à la journée. La municipalité a décidé de répondre positivement à cette demande.

Centre de Loisirs, du nouveau pour cet été...

En juillet et août, c'est Marlène Bocquillon, assistante administrative qui accueillera les parents pour les inscriptions, la facturation et l'encaissement des paiements tous les jours de la semaine de 14 h 30 à 18 h 30.

▲ Les travaux en cours

Le toit du gymnase, ventre à l'air. Après la toiture, c'est le sol qui sera rénové. Tout sera prêt pour la rentrée.



L'Agorespace en travaux. Quand ce bulletin sera distribué, nous pourrons nous rouler dans le nouveau gazon synthétique.

Les travaux du collecteur d'eaux pluviales, boulevard de Verdun, progressent normalement. Mi-juillet, tout sera terminé et nous pousserons un grand «ouf» de soulagement.

▲ De la Halte garderie au Multi-accueil

Pour répondre aux besoins des parents, à partir du 1^{er} septembre, l'amplitude horaire sera élargie, soit :

- Lundi, mardi, mercredi et jeudi : de 7 h 30 à 18 h 30,
- Vendredi : de 7 h 30 à 16 h.

Petite enfance

Réunion publique le 31 août à la Salle des fêtes à 20 h. Nous vous présenterons nos projets. Venez nombreux !

Et pour garantir une qualité d'accueil conforme à nos projets, l'équipe d'encadrement sera modifiée et renforcée : trois nouvelles personnes accueilleront vos enfants. C'est une première étape vers la création

d'une structure multi-accueil. Inscrivez vos enfants dès à présent.

▲ Modification simplifiée du PLU

Une erreur a été constatée à l'assemblage des plans 3.4 et 3.5 du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 30 septembre 2004.

Après renseignements pris auprès du cabinet d'urbanisme Thiebault, chargé de la révision du Plan Local d'Urbanisme en 2004, une erreur informatique a créé un vide d'un ou deux centimètres entre ces deux plans, erreur qui provient d'un cadrage déficient de la fenêtre au 1/2500^{ème}.

Le service de la Direction Départementale de l'Équipement nous a clairement confirmé que le plan de zonage tel qu'il a été approuvé fait apparaître le découpage de l'ensemble des fenêtres et montre que la totalité du territoire de la Commune a bien été zonée lors de la révision de 2004.

Afin de rectifier cette erreur matérielle et de mettre en conformité les plans 3.4 et 3.5 avec le zonage du Plan Local d'Urbanisme retenu en 2004, une procédure de modification simplifiée du PLU sera mise en œuvre conformément aux dispositions de l'article L. 123-13 du code de l'urbanisme telles que modifiées par la loi n° 2009-179 du 17 février 2009.

Le dossier de modification du PLU sera à la disposition du public en mairie du 13 juillet au 12 septembre (Cf horaires d'ouverture de la mairie page 5). Deux permanences seront ouvertes aux Givrotins les samedis 29 août et 12 septembre de 9 h à 12 h en salle Poncy. A l'issue de la période de consultation du public, la modification sera adoptée par délibération du Conseil municipal.

▲ Opération bol de riz

La misère n'a pas de frontière...

Voilà ce que nous dit Alexandre : «*Le 3 avril 2009, le collègue "Le Petit Prétan" à Givry, a participé à une opération "Bol de riz". Cela consistait à manger une assiette de riz à la place du repas habituel pour le même prix. La participation a été très importante.*

Le bénéfice, soit 955 €, a été remis le vendredi 5 juin à l'association ATD Quart Monde Chalon par le club sans frontière, qui organise chaque année cette opération. ATD a pour but d'accompagner les personnes en difficulté, de les aider à sortir de la misère.»

ATD, Aide à toute détresse. L'argent remis par les élèves apportera culture et loisirs à des personnes vivant l'exclusion près de chez nous.



▲ L'INAO enquête à Givry

Le projet de délimitation des aires géographiques et parcelaires de l'AOC Givry / Givry 1^{er} cru, approuvé par le Comité national de l'INAO (Institut national de l'origine et de la qualité) le 28 mai 2009, est soumis à **enquête publique du 22 juin au 22 août 2009** dans les mairies de Givry, Jambles et Dracy-le-Fort.



Les plans cadastraux de ce projet de délimitation peuvent être consultés dans les mairies des communes concernées aux heures habituelles d'ouverture.

Le dossier complet de délimitation est disponible à l'INAO (5 rue de l'Héritan à Mâcon) et au secrétariat de l'ODG.

Adresser les réclamations par recommandé avec accusé de réception au centre INAO, 5 rue de l'Héritan, 71000 Mâcon, du 22 juin au 22 août 2009.

▲ Si la canicule revenait...



Les personnes âgées ou handicapées isolées à domicile sont vivement invitées à se faire connaître en mairie (Tél 03 85 94 16 30). Elles pourront ainsi recevoir assistance et conseils par les services municipaux, en cas de canicule (cf page 5 pour les horaires d'ouverture de la mairie).

La Résidence «Les sept fontaines» dispose d'un salon rafraîchi dont chacun peut profiter librement. EN CAS D'URGENCE, samedi et dimanche compris, vous pouvez appeler le 03 85 44 41 45.

Et surtout n'oubliez pas ces quelques conseils de base pour ne pas prendre de risques : boire de l'eau, fermer les volets avant que le soleil ne réchauffe les pièces, ne pas sortir aux heures les plus chaudes, porter des vêtements légers...

A nous tous, ayons une attitude bienveillante envers nos aînés. Soyons attentifs et efficaces en cas de problème.

▲ Ensemble, contre le cambriolage

La gendarmerie communique : la prévention des cambriolages est l'affaire de tous et avant les grands départs en vacances, il est utile de rappeler quelques précautions essentielles pour pouvoir partir au soleil l'esprit tranquille.

- D'abord, le plus efficace dans une politique de prévention, est d'informer son voisinage direct de son départ : ainsi, tout fait ou présence inhabituelle ont plus de chance d'être remarqués,
- Veiller à la bonne fermeture des portes et fenêtres,
- Toujours fermer à double tour et ne pas hésiter à renforcer sa porte d'entrée par des serrures supplémentaires,
- Ne pas laisser ses clés dans un endroit accessible (sous un paillason ou dans un pot de fleurs par exemple) mais plutôt les confier à une personne de confiance.

Les brigades de gendarmerie de Givry et de Buxy informent les habitants qu'ils peuvent déclarer leur absence auprès des brigades locales qui pourront alors effectuer des rondes régulières. Ce service est d'ailleurs possible à tout moment de l'année.

Profiter des terrasses rue de la République

Pendant 2 mois, les restaurants ont pu s'installer rue de la République. Il s'agissait d'un essai, et chacun était invité à donner son avis le 23 juin en réunion publique. Succès donc, puisqu'il a été décidé de prolonger l'expérience jusqu'à fin septembre, avec quelques aménagements néanmoins : désormais, l'opération aura lieu les vendredis et samedis (plus le dimanche) et de 19 h 15 à 1 h (contre 19 h auparavant). Les modalités détaillées, négociées principalement avec l'UCAG (Union des commerçants et artisans de Givry), sont susceptibles d'adaptations...

Echos communautaires

Scolaires : transports gratuits avec Grand aiR



Pour bénéficier de cette gratuité, il faut habiter dans la Communauté d'agglomération (à Givry par exemple) et être inscrit dans une formation initiale à temps complet et non rémunérée dans un des établissements de l'agglomération (collèges, lycées ou établissements d'enseignement supérieur). Cette mesure évaluée à 550 000 € vise à promouvoir l'usage des transports en commun auprès des plus jeunes tout en rendant un peu de pouvoir d'achat aux familles.

Les 3 temps de l'administration de la carte

1. Se procurer le dossier dans son établissement, à l'espace Zoom (9 place de Beaune à Chalon) ou sur le site internet www.buszoom.com

2. Déposer le dossier rempli à l'espace Zoom, ou l'adresser à la STAC, **avant le 10 juillet**, accompagné des justificatifs de domicile et d'inscription à une formation initiale à temps complet et non rémunérée dans un des établissements de l'agglomération et de 2 photos récentes de moins de 3 mois,

3. Récupérer sa carte à la mairie **à partir du 17 août** sur présentation d'une pièce d'identité.

▲ Jour de fête à Russilly samedi 25 juillet

Le matin – Cuisson du pain dans le four du hameau (vente de miches sur place).

A partir de 16 h – Jeux et attractions pour enfants

Balades en calèches, jeux des odeurs et du toucher, ateliers création avec des éléments naturels, maquillage, peinture sur chevalet, confection de bracelets, jeux d'adresses, pêche à la ligne... Vente des traditionnelles gaufres artisanales de Russilly.

A partir de 19 h - Repas et bal champêtre

Choix entre deux menus (15 €) : notre traditionnel jambon persillé ; saucisse de Morteau avec sa cancoillotte ou cuisse de canard à la bière parfumée à la cerise ; fromage de chèvre de Russilly ou Comté ; "le Russilly" (Clafoutis au Chasselas) ou Pistanelle à l'abricot. Le dessert est préparé par la Pâtisserie Dessolins.

Menu pour les moins de 12 ans (5 €) : saucisse de Morteau, 1 boisson et 1 glace. L'entrée est libre ! N'hésitez pas à faire un tour sur le site !

Renseignements et réservations de vos tables* (du 5 au 24 juillet) : Office de tourisme de Givry Côte chalonaise. Tél: 03 85 44 43 36.

* en cas d'annulation de la fête pour cause de mauvais temps, les repas réservés seront remboursés intégralement.



▲ Été : horaires d'ouverture des services

Office de tourisme

Juin, juillet, août et septembre 2009 : 7/7 jours de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h.

Bibliothèque

Du 6 juillet au 1^{er} août, la bibliothèque sera **ouverte** du mardi au samedi de 9 h à 12 h ; **fermée** du lundi 13 juillet au samedi 18 juillet et du lundi 3 au samedi 29 août (Pendant cette période, chaque inscrit pourra emprunter 8 livres et 4 bandes dessinées. Les retours devront se faire avant fin septembre).

Espace multimédia

Fermé du lundi 3 au samedi 22 août

Relais «La passerelle des petits»

Fermé du samedi 1^{er} au lundi 31 août

Halte garderie Gribouille-Patouille

Fermé du samedi 1^{er} au lundi 31 août

Espace Jeunes

Ouvert du 6 juillet au 28 août ; fermé du 8 au 21 septembre

Centre de loisirs – accueil du mercredi

Fermé les mercredis 9 et 16 septembre, reprise le 23/09 avec inscriptions du 2 au 4 septembre (pour septembre + 4^e trimestre).

Mairie

Du lundi 13 juillet au vendredi 14 août 2009, **mairie** ouverte du lundi au samedi, de 9 h à 12 h ; **service urbanisme** : lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h, sur rendez-vous l'après-midi (14 h - 18 h). **Hors période été, accueil mairie** du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, vendredi et samedi de 9 h à 12 h, **service urbanisme** : lundi et mardi de 14 h à 18 h, jeudi de 9 h à 12 h ou sur rendez-vous. *Aucun dossier d'urbanisme ne peut être donné ou réceptionné à l'accueil de la mairie.*

▲ Stages tennis avec moniteur, jeunes ou adultes

Semaines : 6-10 juillet ; 13-17 juillet ; 20-24 juillet ; 27-31 juillet. De 14 h à 16 h 30, soit 5 séances pour 70 €.

Renseignements : 03 85 45 55 97 ou 06 61 89 25 29.

Pré-inscriptions école de tennis saison 2009-2010 : lundi 6 et jeudi 9 juillet, de 18 h 30 à 19 h 30, Tennis club, rue de Sauges.

T3 à louer - Immeuble Croix Blanche, 12 Bd de Metz,

au 2^{ème} étage. Place parking + cave. Loyer : 498,41 € + 27 € charges (parties communes + contrat entretien chaudière). Libre au 1^{er} août 2009.

Renseignements : Christine Bon : 03 85 94 16 31.

▲ La Commune de Givry recrute un directeur Halte-garderie multi-accueil

Poste à temps complet.

Missions du poste :

Encadrement des enfants et direction d'une équipe : vous serez notamment chargé de mettre en œuvre des projets éducatifs, sociaux et pédagogiques ; d'assurer la gestion administrative et financière de l'équipement ; de gérer, animer et encadrer les ressources humaines ; d'organiser et de garantir un accueil de qualité des enfants et des parents.

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle

Rémunération statutaire ou contractuelle + régime indemnitaire + nouvelle bonification indiciaire.

Description du candidat :

Éducateur de Jeunes Enfants ; connaissance approfondie du domaine de la petite enfance ; aptitudes à l'encadrement et au management ; capacités d'organisation et relationnelles ; disponibilité, capacité d'écoute, d'adaptation, organisation, synthèse, décision, ouverture d'esprit.

Poste à pourvoir à partir du 1^{er} septembre 2009.

Candidature : adresser CV + lettre de motivation avant le 15 juillet à Bernadette Clerget, 1^{er} adjoint, Mairie de Givry, 4 place de la Poste, 71640 Givry

Renseignements : Laure Girard, Directrice générale des services : 03 85 94 16 30

Bibliothèque - infos

Nouveaux romans :

La ville qui n'aimait pas son roi (La guerre des trois Henri, vol.3), Jean d'Aillon ; *Comptine en plomb,* Philippe Bouin ; *La promesse des ténèbres,* Maxime Chattam ; *Sans un mot,* Harlan Coben ; *Le verdict du plomb,* Michael Connelly ; *Scarpetta,* Patricia Cornwell ; *L'Alsacienne,* Maurice Denuzière ; *Les griffes du destin,* Hugues Douriaux ; *Les carnets de Douglas,* Christine Eddie ; *Quitter le monde,* Douglas Kennedy ; *Duma Kay,* Stephen King ; *Lexi Smart a la mémoire qui flanche,* Sophie Kinsella ; *Un don,* Toni Morrison ; *Que serais-je sans toi ?,* Guillaume Musso ; *Tous les rêves du monde,* Thérèse Révay ; *Le tumulte des vagues,* Anita Shreve ; *Une grâce infinie,* Danielle Steel ; *Mangez-le si vous voulez,* Jean Teulé.

Documentaires pour l'été :

Histoires mystérieuses de châteaux en Bourgogne, Sandra Amani ; *La Saône-et-Loire vue du ciel,* Gérard Corret ; *La forêt morvandelle,* Vincent Guichard ; *Les grandes affaires criminelles de Saône-et-Loire,* Albine Novarino ; *Guide des balades vertes : Sud de la Côte chalonaise ; Guide des balades vertes : Entre Saône et Grosne ; La Bourgogne... à pied.*

Coup de cœur



Le secret de torrenova, Simonetta Agnello Hornby – traduit de l'italien.

Roman d'atmosphère, bâti autour d'une intrigue familiale, qui se lit agréablement.

Tito, patriarche d'une famille nombreuse, vit avec les siens et sa tante célibataire, dans une splendide propriété au bord de la mer, en Sicile. Il a toutes les raisons d'être satisfait de sa vie et fier de sa réussite. Cependant, ce tableau idyllique cache une profonde souffrance, qui se réveillera avec l'arrivée d'une tierce personne.

Les précédents romans de l'auteur - L'Amandière, La Tante marquise - avaient été de beaux succès de bibliothèque. A lire absolument !

Du 7 juin au 20 septembre

Portes ouvertes à l'église de Cortiambles chaque dimanche de 15 h à 19 h.

Visites libres ou guidées. Gratuit.

Renseignements ASDEC : 03 85 44 35 26

Ecole et Collège Notre Dame de Varanges

- Accueil de la maternelle dès 2 ans jusqu'au collège, classe de 3^{ème}.
- Inscriptions possibles sur rendez-vous jusqu'au 13 juillet et à partir du 17 août.

Du 4 juillet au 29 août

Balades pédestres de l'Office de tourisme

Randonnées faciles d'une durée d'environ 2 h. 1 €, gratuit - 14 ans. 20 personnes maxi. **Renseignements et réservations** à l'Office de tourisme :

03 85 44 43 36 (détail des balades sur www.givry-bourgogne.fr).

Nouveau : l'Art et la matière.

Déborah Legrand, Tapissier - Décorateur,
12 rue de la Saulgeot, 06 35 39 60 28

Dimanche 5 juillet

Brocante de l'Office de tourisme

Place d'Armes, de 7 h à 18 h.

Renseignements à l'Office de tourisme :
03 85 44 43 36

Méchoui des Pompiers

Salle des fêtes.

Du 7 juillet au 25 août

Visites guidées de l'Office de tourisme

2 €, 30 personnes maxi.

Renseignements et réservations à l'Office de tourisme : 03 85 44 43 36 (détail des visites guidées sur www.givry-bourgogne.fr).

Tous les mardis matins

Pause Café

Salle DDE, de 9 h 30 à 12 h

Renseignements : 03 85 44 51 70

Le 07/07 : «Pause Café prend son temps...». Matin au local DDE, midi : déjeuner tiré du sac Parc Oppenheim, après-midi : jeux Parc Oppenheim (salle des fêtes en cas de mauvais temps). Pause Café revient le 1^{er} septembre.

Jeudi 9 juillet

Réunion publique

Arnaud Montebourg présente la politique du Conseil général de Saône-et-Loire. Salle des fêtes à 20 h 30.



Printemps des bibliothèques, Givry, le 28 mai 2009

Vendredi 10 juillet

Conseil municipal

Salle du Conseil municipal à 20 h 30.

Samedi 11 juillet

Rucher-école

Récolte du miel de printemps, repose des hausses. Local SASDEL de 14 h à 17 h.

Renseignements : 06 08 66 43 54

Giv'Rock

Concerts organisés par l'AMG :

Wrack of The Golgoth/Eyesberg/Burn Our Mind/Madsaah.

Parc Oppenheim à 20 h 30. Gratuit.

Lundi 13 juillet

Fête nationale

Retraite aux flambeaux, feux d'artifice et bal gratuit, buffet-buvette (cf page 1)

Mardi 14 juillet

Pétanque du Rugby Club

Concours formule ABC, 10 € par doublette. Inscriptions à partir de 13 h 45, jeux à 15 h.

Terrains salle des fêtes.

Renseignements : 06 64 27 86 30

Dimanche 18 juillet

Rucher-école

Retrait des hausses léchées. Traitement anti-varroa. RDV local SASDEL à 14 h.

Renseignements : 06 08 66 43 54

Samedi 25 juillet

Jour de fête à Russilly

Jeux et attractions pour enfants, repas et bal champêtre... (cf page 5)

Dimanches 2 et 23 août

Brocante de l'Office de tourisme

Place d'Armes, de 7 h à 18 h.

Renseignements à l'Office de tourisme :
03 85 44 43 36.

Mercredi 26 août

Don du sang

Salle des fêtes de 8 h à 12 h 30.

Samedi 29 août

Portes ouvertes à l'école de rugby

Terrain de rugby à 14 h.

L'école de rugby accueille les enfants de 5 à 15 ans.

Renseignements : 03 85 44 41 94

Vendredi 31 août

Réunion d'information

Petite enfance

Salle des fêtes à 20 h (cf page 3)

Mercredi 2 septembre

Rentrée scolaire zone B



Samedi 5 et dimanche 6 sept - Givry en Fête

L'évènement de la rentrée à ne pas manquer ! (cf page 1).

Un été à l'Espace Jeunes

Un été à l'Espace Jeunes c'est : **2 camps** (Cluny en juillet, moto-cross en août), **des jeux de société, des ateliers création** (Fimo, déco patch, déco cadre, cuisine), **du sport à gogo** (badminton, hockey, chasse à l'arc, bowling, équitation,

fun soccer, karting, aviron, escrime, beach volley, boxe thaï boran, piscine, acrobancane), **de la détente** (journée au lac de Chalain ou de Montrevel, pop corn vidéo), **des soirées à thème, Chalon**

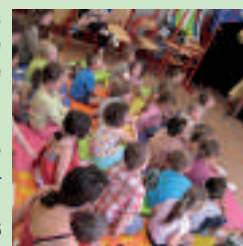
dans la rue... Tarif selon activité ou gratuit. Programme complet disponible à l'Espace Jeunes ou sur www.givry-bourgogne.fr. **Renseignements :** 03 85 44 41 65



En direct du Centre de loisirs :

Pour suivre les enfants du centre de loisirs comme si vous y étiez, abonnez-vous à l'Infolettre gratuite sur www.givry-bourgogne.fr...

Tél : 03 85 94 87 86



BLOC - NOTES

• **Permanences de l'assistante sociale :** sur rendez-vous - tél. 03 85 87 65 10 :

- les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis du mois de 9 h 15 à 11 h 15.

- tous les jeudis matins de 9 h 15 à 11 h 15 (sauf le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14 h à 15 h 30). Salle DDE.

• **Permanence des élus en mairie**

Du 13 juillet au 14 août : sam de 9 h 30 à 11 h 30. En dehors de ces dates : lun de 15 h 30 à 17 h, jeu et sam de 9 h 30 à 11 h 30.

• **Ramassage ferraille :**

Jeu 16 juillet - Jeu 20 août.

• **Déchetterie de Givry :**

lun : de 14 h à 19 h, mar, jeu, ven, sam : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

• **Déchetterie de Saint-Rémy :**

lun, mar, mer, ven, sam : de de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.